



CARIGNAN

Regard sur Carignan

2555, chemin Bellevue, Carignan (Québec) J3L 6G8 • www.villedecarignan.org

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOL. 07, N° 04 • AOÛT 2018

FÊTE DES CITOYENS

Samedi 8 septembre 2018

VALLIÈRES
le temps des vivants



**Ne manquez pas
cette journée festive
et animée !**

(Tous les détails en page 9)

3

Infos municipales

6

Réglementation

8

Événements

11

Environnement

14

Vie communautaire

*Patrick
Marquès*

Maire
Ville de Carignan



*Anne
Poussard*

Conseillère
District 1



*Édith
Labrosse*

Conseillère
District 2



*Stéphanie
Lefebvre*

Conseillère
District 3



*Diane
Morneau*

Conseillère
District 4



*Frédéric
Martineau*

Conseiller
District 5



*Daniel
St-Jean*

Conseiller
District 6



CONSEIL MUNICIPAL

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

C'est avec grand bonheur que nous vous annonçons la participation de l'auteur-compositeur-interprète Vincent Vallières au grand spectacle de la Fête des citoyens 2018. Cet événement, qui rassemble chaque année plus de 2 000 festivaliers, sera célébré le **samedi 8 septembre prochain** et se tiendra au parc de la Mairie. Réservez votre après-midi pour profiter de l'animation, des spectacles, des structures gonflables, des manèges et pour découvrir les produits de nos artisans locaux. Un événement à ne pas manquer!

Dans le respect de notre engagement et par souci de réduire notre empreinte écologique, nous sommes heureux de vous informer de l'ajout d'une voiture électrique dans notre flotte de véhicules municipaux. La voiture sera identifiée aux couleurs de la Ville et servira aux déplacements des inspecteurs municipaux dès la rentrée.

Les plaintes de vitesse sur le territoire et les demandes pour stationner les véhicules en tout temps dans les rues de la municipalité en hiver ont motivé un travail de réflexion et la mise en place de nouveaux protocoles à Carignan. Un premier effort d'analyse a permis de définir les niveaux de services en matière de déneigement (tous les détails en p. 5) et une seconde Politique, actuellement en chantier, précisera les normes de sécurité et de circulation sur l'ensemble du territoire. Cette dernière se penchera sur les différents moyens de ralentir la circulation, sur la sensibilisation à faire et sur la question du stationnement dans les rues.

Finalement, nous sommes heureux d'inviter la population à la conférence de presse soulignant le lancement de la nouvelle signature corporative de la Ville, qui aura lieu le 5 septembre à 14 h à la salle du Conseil. Les personnes présentes assisteront au dévoilement du nouveau logo et de la ligne accroche de la Ville. Un autre pas vers l'enrichissement du sentiment d'appartenance des Carignanois à leur municipalité.

Sur cette note heureuse, nous vous souhaitons une belle fin d'été et une bonne rentrée scolaire!

Le Conseil

Infos municipales



SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mardis 1^{er} août et 5 septembre à 20 h.



CONGÉ FÉRIÉ

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés le 3 septembre à l'occasion de la fête du Travail.

BUDGET PARTICIPATIF

La période de vote pour le budget participatif citoyen aura lieu du 1^{er} au 31 août 2018. Les citoyens et citoyennes de Carignan seront invités à voter pour leur coup de cœur par ordre de préférence. Le ou les projets gagnants seront annoncés après le décompte des votes, soit durant l'assemblée publique du Conseil le mercredi 5 septembre 2018. Pour voter : villedecarignan.org

TAXES MUNICIPALES

La prochaine et dernière échéance de votre compte de taxes est le 5 septembre. Nous vous rappelons que vos paiements peuvent être effectués en argent comptant, par chèque ou via Internet en transitant par votre institution bancaire, auprès de votre créancier hypothécaire ou au comptoir de la plupart des institutions financières.



DÉPÔT DE BRANCHES

Les samedis 11 août et 15 septembre, les branches pourront être apportées au garage municipal entre 7 h et 13 h. Service gratuit sur preuve de résidence.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



Le samedi 15 septembre, les résidus seront ramassés au garage municipal (2555, chemin Bellevue) entre 7 h et 15 h. Service gratuit sur preuve de résidence. Résidus acceptés :

peinture, colle, vernis, engrais, pesticides, produits de nettoyage, piles, batteries de voiture, bouteilles acétylène, bonbonnes de propane ou pressurisées, de l'acide, du cyanure, du solvant, produits en aérosol ou avec oxydant, huiles, etc.

PARC-ÉCOLE CARIGNAN-SALIÈRES

La Ville de Carignan contribue au projet de parc-école de la Commission scolaire

Construite en 2013, l'école primaire Carignan-Salières ne bénéficie pas de modules de jeu pour ses élèves.

Pour remédier à la situation, la Commission scolaire des Patriotes a approché quelques partenaires en vue d'acquérir et installer un parc-école dans sa cour arrière. Comme la clientèle des camps de jour et les résidents du secteur pourront aussi profiter des nouvelles structures, la Ville de Carignan a accepté de verser une somme de 25 000 \$ pour permettre la réalisation du projet.

Type de modules

Les modules de jeu proposés répondront à une clientèle de 5 à 12 ans et la disposition des jeux tiendra compte de l'accessibilité des jeunes ayant une limitation cognitive ou physique.

Accès au parc

Afin d'assurer la sécurité des élèves, l'usage du parc-école sera réservé à l'école Carignan-Salières de 6 h à 18 h, lors des jours de classes et des journées pédagogiques. Les citoyens de Carignan pourront accéder à la cour de l'école en dehors de ces périodes, selon les dispositions prévues à la réglementation municipale concernant les parcs. Un accès vers la rue de l'École situé à côté des clôtures cadenassées sera aménagé pour offrir un passage direct aux enfants du secteur via la piste multifonctionnelle. Cette nouvelle entrée sera réalisée par le Service des travaux publics de la Ville de Carignan.

PISCINE MUNICIPALE

Les Carignanaises et Carignanois peuvent profiter d'un accès gratuit aux bains libres de la piscine extérieure chauffée de Richelieu. La piscine, située au 900 de la rue des Oblats, comporte un corridor de nage, deux tremplins, une terrasse de repos, des vestiaires et une aire de jeux d'eau.

Les bains libres sont ouverts du 24 juin au 21 août de 13 h à 20 h (dès 11 h les fins de semaine), les 27 et 28 août de 13 h à 18 h et les 3, 4, 5, 10 et 11 septembre de 13 h à 18 h.

Les enfants de 7 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Une preuve de résidence est demandée pour profiter de la gratuité.





Infos municipales

PARC ÉDOUARD-HARBECH

Les démarches sont en cours pour évaluer le type de projet pouvant être réalisé sur le terrain

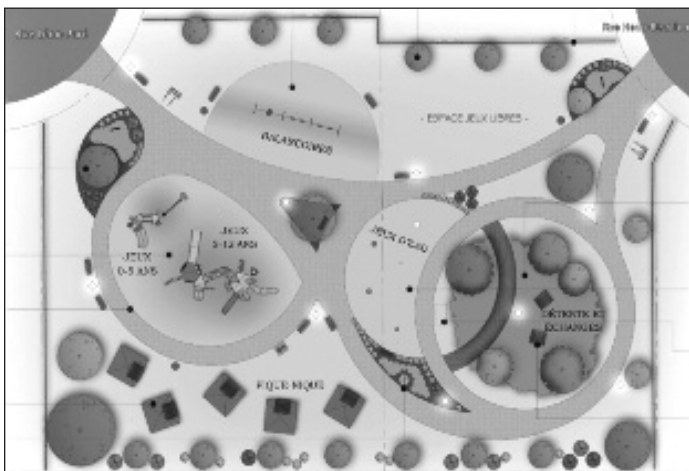
La Ville de Carignan a mandaté une firme pour faire l'évaluation du terrain et tenter de cibler un projet de parc réalisable dans l'espace disponible et autorisé. Dès l'étude terminée, les propositions seront soumises à l'administration municipale, suite à quoi elles seront présentées aux résidents du secteur dans le cadre d'une consultation publique. L'objectif est d'établir une vision commune du projet. Nous vous invitons à suivre l'évolution du dossier sur nos plateformes de communication.

PARC HENRI-BISAILLON

Un parc avec jeux d'eau et accès gratuit au Wi-Fi

Le parc Henri-Bisaillon, situé entre les rues Henri-Bisaillon et Léon-Paré dans le secteur Carignan-Salières, est en cours de réalisation. Le parc de quartier de 39 858 pi² (3 703 m²) offrira des balançoires et des modules de jeux spécifiques pour la petite enfance (0-5 ans) et pour les enfants-préados (5-12 ans), une zone de jeux d'eau pour les familles, ainsi qu'un espace de détente pour les adultes. Le parc sera également muni d'un bloc sanitaire, de supports à vélos, bancs, poubelles, tables à pique-nique, ainsi que d'une borne Wi-Fi permettant aux usagers d'utiliser la connexion sans fil gratuitement.

Le concept d'aménagement du parc a été élaboré par « zones » afin de répondre de façon utilitaire et concrète à la multiplicité des besoins de développement des enfants et pour contribuer au plaisir des adultes qui fréquenteront les différents espaces du parc. La livraison du parc à la population est prévue vers la fin de l'automne 2018.



VIGNETTES DE STATIONNEMENT LES AMIS DE CHAMBLY

À la suite d'une entente conclue avec la Ville de Chambly, les Carignanois peuvent utiliser les stationnements municipaux du Vieux-Chambly en se procurant une vignette spécialement conçue pour Les Amis de Chambly.

Cette vignette donne accès aux espaces de stationnement situés dans le Vieux-Chambly et identifiés par un cercle bleu. Le coût annuel (janvier à décembre) est de 50 \$. Par contre, pour 2018, les citoyens intéressés doivent déboursier 25 \$ puisque la moitié de l'année est déjà entamée.

Les citoyens de Carignan peuvent se procurer une ou des vignettes pour leur(s) véhicule(s), renouvelable(s) en janvier 2019, en présentant une preuve de résidence, de même que les preuves d'immatriculation au comptoir du Service loisirs et culture de la Ville de Chambly (56, rue Martel) ou à la Bibliothèque municipale de Chambly (1690, av. Bourgogne). Pour obtenir plus de détails, les citoyens sont invités à consulter le site ville.chambly.qc.ca ou composer le 450 658-8788.



Pour une ville imagée

Pour assurer sa présence sur les plateformes de communication numérique, la Ville de Carignan, déjà active sur Facebook, a lancé une page Instagram @villedecarignan. En diffusant des images sur ce réseau social qui attire la jeunesse et les passionnés de photographies, Carignan espère ainsi rejoindre une clientèle plus large.

Cette page officielle Instagram est dédiée à la valorisation du patrimoine humain, construit et naturel de Carignan et sert à mettre de l'avant les atouts et les paysages majestueux de la ville. Également, elle permet à la population de faire un survol des événements qui se sont déroulés sur le territoire dans les dernières semaines.



Participation citoyenne

Dès à présent, et tout au long des prochaines années, la population sera invitée à transmettre des clichés à info@villedecarignan.org afin d'alimenter la banque de photos municipales ou suivre le fil d'actualités de la Ville en s'abonnant au compte [@villedecarignan](https://www.instagram.com/villedecarignan) via l'application Instagram. Les utilisateurs de l'application peuvent également publier leurs photos en ajoutant le mot-clic (hashtag) #villedecarignan.



POLITIQUE DE VIABILITÉ HIVERNALE

La Ville de Carignan a préparé une Politique de viabilité hivernale pour établir et communiquer les résultats auxquels les citoyens de Carignan sont en droit de s'attendre en matière d'entretien hivernal des voies publiques et piétonnières. Ces résultats sont définis en termes de niveaux de service. Cette Politique est accessible en ligne à villedecarignan.org.

Ramassage de la neige durant la journée

Parmi les bénéfices directs, notons que le ramassage de la neige aux endroits déterminés se fera désormais durant le jour afin d'assurer la tranquillité des familles durant la nuit.

Stationnement de nuit permis dans les rues

De plus, comme la Ville de Carignan prévoit modifier sa réglementation pour permettre le stationnement de nuit en tout temps dans les rues de la municipalité durant le prochain hiver, sauf avant et durant les épisodes de chute de neige, la Politique de viabilité hivernale définit la procédure de révocation du règlement afin de permettre le déneigement. Ainsi, à la veille d'une tempête, la Ville préviendra la population (service d'alertes téléphoniques, panneaux à affichage numérique, site Web, infolettre, page Facebook) que le stationnement dans les rues de la municipalité est interdit durant la période de déneigement, et ce, jusqu'à nouvel ordre.



SERVICE D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

Parce qu'en situation d'urgence, chaque minute compte!

CARIGNAN

Inscrivez-vous pour recevoir un appel de la Ville
carignan.omnivigil.com

Avis d'ébullition
Inondation
Avis d'évacuation

Fermeture de rue
Bris d'aqueduc



Réglementation



ARROSAGE PLANTES ET PELOUSE

L'eau potable, une ressource précieuse!

Du 1^{er} mai au 30 septembre, sauf si interdiction totale ou partielle, l'arrosage des plantes et de la pelouse est permis entre 20 heures et 22 heures aux conditions suivantes :

- Numéros civiques pairs : les mardis et vendredis
- Numéros civiques impairs : les lundis et jeudis



L'utilisation de l'eau potable pour laver les entrées d'auto, trottoirs, patios ou allées est strictement interdite, sauf en cas de travaux d'aménagement majeurs.

SÉCURITÉ ET PISCINE

Résumé du règlement provincial

Toute piscine creusée, semi-creusée ou hors terre doit être pourvue d'une échelle ou d'un escalier permettant

d'entrer dans l'eau et d'en sortir. Toute piscine doit être entourée d'une clôture ou enceinte (sauf si la hauteur excède 1.2 m) de manière à en protéger l'accès en dehors des périodes d'utilisation.



Une haie, le mur d'un bâtiment ou des arbustes ne constituent pas une clôture ou une enceinte. Pour être sécuritaire, la clôture doit :

- Être d'une hauteur d'au moins 1.2 mètre;
- Empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre;
- Être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade;
- La clôture doit être munie d'un dispositif de sécurité (installé du côté intérieur de l'enceinte) permettant la fermeture automatique et le verrouillage de la porte.

REMPLISSAGE DE PISCINE

Pas de remplissage de piscine à Carignan

Le remplissage des piscines est interdit en tout temps. Vous devez donc, pour une nouvelle construction, faire venir un camion-citerne pour le remplissage. En d'autres temps, seule la stabilisation du niveau de l'eau des piscines est autorisée sous la surveillance de l'occupant afin d'éviter tout débordement.

Le remplissage des spas est quant à lui autorisé.





Réglementation

TAILLE ET ÉLAGAGE DES VÉGÉTAUX

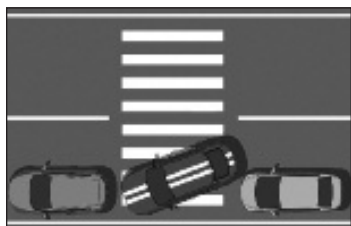
La sécurité des automobilistes avant tout!

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir faire la taille et l'élagage des végétaux, haies et arbres leur appartenant afin de maintenir la voie publique dégagée en tout temps.

La hauteur des aménagements **ne doit pas dépasser 1 mètre** de chaque côté d'une entrée charretière et surtout, lorsqu'elle se trouve au coin d'une rue. Assurez-vous de préserver un triangle de visibilité acceptable et sécuritaire.



CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Résumé du règlement provincial

Sauf en cas de nécessité, nul ne peut immobiliser un véhicule routier de manière à rendre une signalisation inefficace, à gêner la circulation,

l'exécution de travaux, l'entretien du chemin ou entraver l'accès à une propriété.

Plus précisément, en vertu de l'article 386 du code de la sécurité routière, **nul ne peut immobiliser un véhicule routier aux endroits suivants :**

- Sur un trottoir et un terre-plein;
- À moins de 5 mètres d'une borne-fontaine et d'un signal d'arrêt;
- Dans une intersection, sur un passage pour piétons clairement identifié et sur un passage à niveau, ni à moins de 5 mètres de ceux-ci;
- Sur une voie élevée, sur un pont, sur un viaduc et dans un tunnel;

- Sur un chemin à accès limité, sur une voie d'entrée ou de sortie d'un tel chemin et sur une voie de raccordement;
- Sur une voie de circulation réservée exclusivement à certains véhicules;
- Devant une rampe de trottoir aménagée spécialement pour les personnes handicapées;
- Dans un endroit où le stationnement est interdit par une signalisation installée conformément au présent code.

Bon comportement en présence d'un autobus scolaire

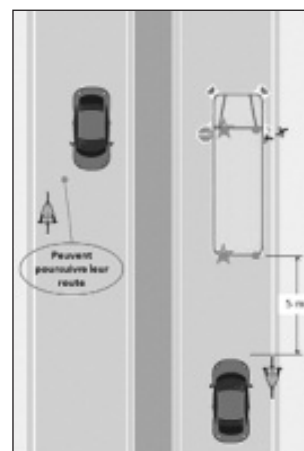
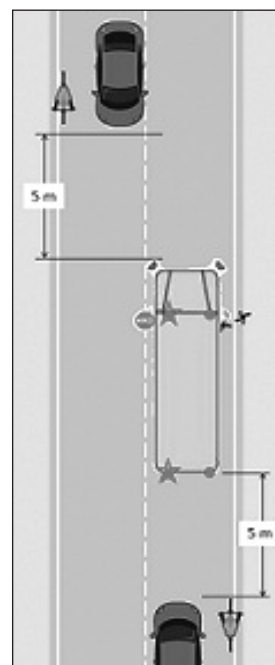
Lorsqu'ils s'apprêtent à faire monter ou descendre des élèves, les conducteurs d'autobus scolaire mettent en marche des feux intermittents placés à l'avant et à l'arrière du véhicule et déploient un signal d'arrêt obligatoire.

À l'approche d'un autobus scolaire dont les feux intermittents sont en marche ou dont le signal d'arrêt est déployé, le conducteur de véhicule routier ou le cycliste doit s'immobiliser à plus de 5 mètres de l'autobus.

Le conducteur de véhicule routier ou le cycliste peut poursuivre sa route une fois que :

- Les feux rouges sont éteints;
- Le signal d'arrêt est rétracté;
- Le danger est écarté.

L'obligation de s'immobiliser ne s'applique pas lorsqu'un terre-plein ou un autre dispositif sépare le conducteur de véhicule routier et le cycliste de l'autobus.



***Les articles ci-contre n'ont aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et les règlements en vigueur, ces derniers prévalent.**



Événements

8 août

FÊTE DE QUARTIER MUNICIPALE

Fête de quartier le **mercredi 8 août** au parc Forget (accessible via les rues Pierre-Hudon et Marie-Dubois). Animation et activités de 17 h à 20 h. Bienvenue à tous!



10 août

FÊTE DU CANAL

Balades en kayak sur le canal, atelier d'archéologie, structures gonflables, Food truck Dic Ann's et artiste de la relève **Arielle** le **vendredi 10 août** de 17 h à 20 h dans le parc situé à l'intersection du chemin Sainte-Thérèse et de la rue O'Reilly. Apportez de l'argent comptant pour le Food Truck.



17 août

CINÉMA EN PLEIN AIR

Présentation du film « Jumanji » le **vendredi 17 août** à la tombée du jour dans le parc situé devant le Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École).

Apportez vos chaises! Collations gratuites sur place. *En cas de forte pluie, la diffusion aura lieu à l'intérieur du Centre multifonctionnel.



22 août

FÊTE DE QUARTIER MUNICIPALE

Fête de quartier le **mercredi 22 août** au parc de la Seigneurie (accessible via la rue Chevalier-de-Chaumont). Animation et activités de 17 h à 20 h. Bienvenue à tous!

27 août

SOIRÉE KANGOO JUMPS

Le Kangoo Truck sera en ville le **lundi 27 août** à 19 h dans la cour de l'école Carignan-Salières (1551, rue de l'École). Atelier de Kangoo Jumps durant 60 minutes dans une ambiance survoltée! Tirages sur place. Les enfants et les adultes sont bienvenus!



- Résidents : avec location de bottes, 10 \$ sans bottes 5 \$
- Non-résidents : avec location de bottes, 20 \$ sans bottes 15 \$
- À la porte (s'il reste de la place) : 20 \$

Réservez votre place dès maintenant en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le Portail citoyen (page Accueil du site Web) et en acquittant les frais afférents. *En cas de forte pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur du Centre multifonctionnel.

HEURE DU CONTE

Les « Contes autour du monde » seront présentés gratuitement le **samedi 15 septembre** de 10 h à 11 h au Centre multifonctionnel. Information au 450 658-1066 poste 6 (Loisirs). Inscription sur le Portail citoyen accessible en ligne à villedecarignan.org.



COURS EN PLEIN AIR GRATUITS

Parce que la mise en forme et les saines habitudes de vie sont importantes pour la Ville de Carignan, nous vous offrons deux séries de cours gratuits durant la présente saison estivale.

Danse en ligne les mardis 7 et 14 août

Les cours de danse en ligne sont tenus de 19 h à 20 h 30 (30 minutes de cours + 1 h de danse) dans la cour de l'école Carignan-Salières (1551, rue de l'École). Aucune inscription requise. En cas de pluie, les cours sont annulés.

Événements



Zumba les mercredis 1^{er}, 8 et 15 août

Les cours de Zumba sont tenus au parc de la Mairie (2555, ch. Bellevue) de 19 h à 20 h. Aucune inscription requise. En cas de pluie, les cours sont annulés.

VENTE-DÉBARRAS LES SAMEDI ET DIMANCHE 25-26 AOÛT



BOÎTES DE JEUX LIBRE-SERVICE

Pour accéder aux boîtes de jeux libre-service au parc de la Plume-magique (équipement divers) et dans la cour de l'école Carignan-Salières (matériel de pickleball), vous devez vous procurer le code des cadenas en composant le 450 658-1066 poste 4.



FÊTE DES CITOYENS

8 septembre de 12 h à 17 h

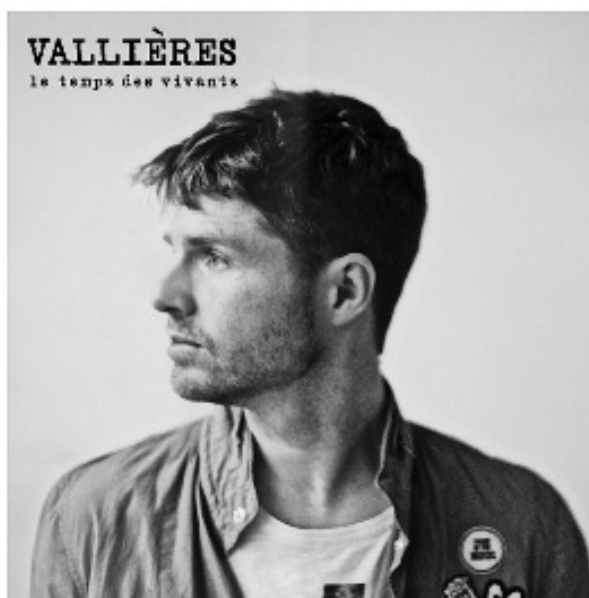
Présentée en collaboration avec la Caisse populaire Desjardins du Bassin de Chambly

Réservez votre journée du **samedi 8 septembre** pour participer à la grande Fête des citoyens tenue au **parc de la Mairie**. Assistez à des spectacles sur scène, jouez dans les manèges et dans les structures gonflables et profitez de l'animation sur le site.

Spectacle de Vincent Vallières en grande primeur!

Spectacle de Mélou pour les tout-petits!

Kiosques de nourriture et plusieurs autres surprises!



Desjardins
Caisse populaire du
Bassin-de-Chambly

75 ans
D'ENGAGEMENT



Événements

BADMINTON ET PICKLEBALL LIBRES

Quand : Reprise des heures libres
à partir du 9 septembre

Endroit : Au gymnase de l'école
Carignan-Salières

Réservation : Par téléphone au 450 658-1066 poste 4

Badminton

Horaire : Mercredi de 20 h 15 à 22 h 15
Jeudi de 18 h 30 à 21 h 30
Samedi de 14 h à 16 h

Coûts

10 \$ / h / terrain pour les résidents (sur présentation de preuve) ou 15 \$ non résident



Pickleball

Horaire : Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 (bloc de 1 h)
Vendredi de 18 h 30 à 21 h 30 (bloc de 3 h)
Dimanche de 13 h à 16 h (bloc de 3 h)

Coûts

3 \$ / h / personne pour les résidents (sur présentation de preuve) ou 8 \$ non résident
OU carte de 50 \$ pour 20 h



JOURNÉES DE LA CULTURE

29 septembre

Centre multifonctionnel



9 h, 10 h ou 11 h :

Ateliers de confection
de marionnettes pour les jeunes
de 5 à 7 ans

13 h à 16 h : Atelier de confection d'un CD pour les
jeunes de 8 à 12 ans

Inscriptions sur le Portail citoyen accessible en ligne à
villedecarignan.org



COURS DE GARDIENS AVERTIS

16 septembre de 9 h à 17 h

Centre multifonctionnel

40 \$ payables sur place le jour de la formation

Ce programme permet aux jeunes âgés de 11 à 15 ans d'acquérir les techniques de secourisme élémentaires et les techniques nécessaires pour prendre soin des enfants. Les participants apprennent à s'occuper d'enfants de divers groupes d'âge, à prévenir les urgences et à intervenir en cas de besoin. Ils reçoivent également une formation afin d'offrir leurs services à titre de gardiens auprès des parents.

Durée du cours : 8 heures d'enseignement

Préalables : 11 ans et plus (ou 6^e année et plus)

Pour s'inscrire : <http://secourys.com/gardien-averti/>

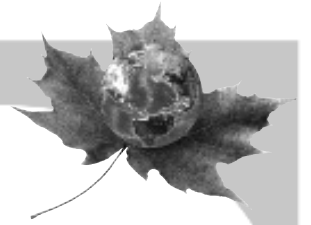
Ou transmettre un message intitulé "**Gardien averti Carignan 16 septembre**" avec son nom et numéro de téléphone

o par courriel à info@secourys.com

o par messagerie texte au 514 777-6968

L'inscription sera confirmée par courriel ou vous serez contacté par le formateur dans la journée.

Environnement



REBOISEMENT

Pour protéger la canopée

En raison des dommages importants causés par l'agile du frêne à Carignan, l'administration municipale a investi un montant de 125 000 \$ pour procéder au reboisement de certains terrains publics et protéger le couvert forestier de la ville. Parmi les lots qui seront reboisés cet automne :

- La piste multifonctionnelle entre les rues Lareau et Désourdy;
- La piste multifonctionnelle entre les rues Éthel et Henriette;
- Le fossé Liliane;
- Le parc Henri-Bisaillon.

PATROUILLE VERTE



La Ville de Carignan a lancé un projet de patrouille verte en juin dernier pour faire la promotion des bonnes pratiques en matière d'environnement sur son territoire. Du 16 juin au 18 août inclusivement, tous les samedis, la patrouille verte sillonne les rues de Carignan pour rencontrer les propriétaires et locataires d'immeubles à logements et répondre à leurs questions. N'hésitez pas à les saluer!

Composée de deux étudiants de niveau universitaire, la patrouille aborde son rôle de façon proactive, dynamique et ciblée. Le mandat des deux (2) enviro-conseillers est de guider et de sensibiliser la population carignanoise par

différentes interventions (porte-à-porte, patrouille dans les rues, tenue de kiosques d'information dans les parcs) sur les gestes à poser pour assurer la protection de l'environnement.

Plusieurs thématiques sont visées par ces activités estivales de sensibilisation :

- L'importance du reboisement et de la protection de l'eau potable (utilisation extérieure);
- Les trucs et astuces pour assurer la protection des bandes riveraines, pour éviter l'érosion ou pour apprendre à reconnaître l'espace situé « en rive »;
- Les grands principes d'une pelouse en santé, ainsi que les bonnes pratiques que sont l'herbicyclage et l'utilisation de pesticides à faibles impacts;
- L'importance du tri des déchets et de la participation des citoyens aux collectes de matières organiques;
- Les dangers liés à la maladie de Lyme;
- Etc.



Julie Larivière et Kevin Larrivée sont vos enviro-conseillers cet été!

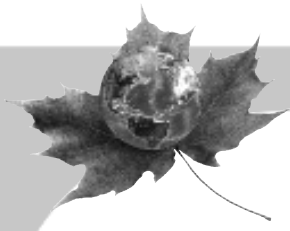
VOITURE ÉLECTRIQUE

Réduire son empreinte écologique

La Ville de Carignan a fait l'acquisition d'une Nissan Leaf le 6 juin dernier et prévoit faire l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur le site de l'hôtel de ville dans les prochaines semaines.

Le véhicule permettra aux inspecteurs municipaux et enviro-conseillers de circuler sur le territoire sans émettre de gaz à effet de serre.





Environnement



ÉCOCENTRE

Subventions pour accéder au centre de tri et louer un conteneur

Le 3^e samedi de chaque mois de 7 h à 13 h, les citoyens de Carignan ont accès aux subventions pour le dépôt de leurs matières non ramassées par les collectes habituelles au Centre de tri Mélimax inc. situé à Chambly. Les prochaines dates sont les 18 août, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 22 décembre, etc.

Coûts

Sur présentation d'une preuve de résidence, les citoyens peuvent bénéficier d'une gratuité de coûts, une fois par mois (aux dates indiquées plus haut) par résidence, sur les trois premières verges cubes de matières acceptées au centre de tri. Toutes quantités supplémentaires apportées sur le site seront aux frais du citoyen.

75 \$ de subvention
Par mois par résidence
(25 \$ chaque verge)

Bois de construction,
métal, carton, briques,
béton, terre et pierres

120 \$ de subvention
Par mois par résidence
(40 \$ chaque verge)

Gypse, fibre de verre,
tuile, céramique, toilettes,
mousse, laine isolante,
matières plastiques,
asphalte, bardeaux de
toiture, panneaux de mur
extérieur synthétiques,
contenants souillés
et autres matières
non recyclables

Les matières acceptées à l'écocentre

Bois de construction;
Blocs de ciment;
Pierre;
Terre;
Gypse;



Tuiles;
Toilettes;
Bardeaux de toiture;
Mousse;
Laine isolante;
Métal;
Béton;
Briques;
Tourbe;
Fibre de verre;
Céramique;
Asphalte;
Panneaux de mur extérieur synthétiques;
Etc.



Les matières refusées à l'écocentre

Béton de plus de 400 mm (16 pouces) de diamètre;
Pneus avec jante;
Peinture et résidus domestiques dangereux;
Branches;
Résidus verts;
Déchets domestiques.

Location d'un conteneur

De la même façon, sur présentation d'une preuve de résidence, les citoyens bénéficient d'une subvention de 75 \$ pour la location d'un conteneur pouvant contenir les résidus de rénovations majeures. Cette subvention est admissible une (1) fois par année par résidence.



Gestionnaire de l'écocentre

Centre de tri Mélimax inc. situé au 3200, boul. Industriel à Chambly. Pour information, composez le 450 699-6862.

Pour la location d'un conteneur, composez le 450 658-9990.



INCROYABLES COMESTIBLES

Des jardins pour la collectivité

Après la mise en place d'aménagements paysagers comestibles devant l'hôtel de ville en 2013 et à l'école du Parchemin en 2015, après avoir modifié sa réglementation pour permettre la création de potagers en façade de maison, la Ville de Carignan accueille le mouvement citoyen international « Incroyables Comestibles ».

Devenir Incroyables Comestibles, c'est contribuer à transformer les espaces publics et privés en espaces comestibles ouverts et gratuits pour tous. Le mouvement se répand actuellement aux quatre coins de la planète parce qu'il fonctionne et qu'il est simple à réaliser.



En effet, par des actions simples et accessibles à toutes et à tous, Incroyables Comestibles cherchent à promouvoir l'agriculture urbaine participative en invitant les citoyens à planter partout où c'est possible et partager les récoltes. L'objectif est de favoriser la création de liens dans la communauté, initier les intéressés à la culture de végétaux comestibles et ajouter de la biodiversité à la flore locale.

Pour cette première année de déploiement, quatre (4) bacs de plantation ont été installés sur le territoire, plus précisément deux (2) au parc du Boisé du Parchemin le long du sentier et deux (2) autres le long du sentier entre la rue Jeanne-Décard et la rue Jeanne-Richer. Un bac est aussi disponible sur la rue Henriette aux abords du Café Ludy. La Ville a fourni les bacs de plantation, la terre et le compost et ce sont les membres bénévoles d'Incroyables Comestibles qui ont fourni les plants et qui assurent l'entretien des jardins.

D'autres espaces pourraient être aménagés à cette fin dans les prochaines années. Un parcours avec arrêts gourmands à travers la ville est également envisagé.

HERBICYCLAGE

Cet été, laissons l'herbe coupée sur la pelouse

Le gazon est un excellent fertilisant naturel. Composé à 80 % d'eau, les rognures de gazon laissées sur la pelouse après une coupe étanchent la soif de celle-ci et l'aident à prévenir l'apparition de mauvaises herbes.

De plus, l'herbicyclage permet de diminuer :

- les coûts municipaux liés à la collecte des résidus verts, au compostage et à l'incinération;
- la consommation de sacs de plastique;
- le nombre de camions sur la route, donc les gaz à effet de serre.





Vie communautaire

CARREFOUR FAMILIAL DU RICHELIEU



Vous avez des enfants entre 0-5 ans? Le carrefour familial est un milieu de vie privilégié qui se spécialise dans la vie familiale.

Tout y est : locaux colorés, équipe expérimentée et dynamique, ateliers avec les enfants, ateliers de ressourcement parental, halte-garderie et bien plus ! Venez visiter nos locaux et vous renseigner sur les activités. En consultant notre site, vous y découvrirez des capsules vidéo vous donnant un aperçu des lieux. Tous les parents sont les bienvenus!

Programmation d'automne

C'est au début septembre qu'auront lieu les inscriptions pour les ateliers d'automne. Consultez le carrefourfamilial.org pour la programmation complète.

Besoin de répit ?

Nous pouvons accueillir vos enfants (0-5 ans) pour une demi-journée en semaine ou pour une journée complète le vendredi. Pour chaque période, un bricolage et des activités de psychomotricité sont réalisés avec les tout-petits.

Source : Carrefour familial Richelieu
856, Grand Boulevard à Chambly
carrefourfamilial.org • 450 447-9969

AINSI SOIT-ELLE CENTRE DES FEMMES

Ainsi soit-elle est un lieu d'accueil privilégié pour les femmes, une alternative à l'isolement, un lieu d'échanges chaleureux où l'écoute, le respect et la confidentialité sont de mises. C'est un lieu pour tisser des liens, apprendre à mieux se connaître, à s'affirmer, à développer une confiance en soi et une solidarité entre chacune.



Le Centre offre des services d'écoute, de relation d'aide, de références, des conférences, des ateliers de formation, etc. Le Centre est là pour supporter toutes les femmes des municipalités environnantes, vivants ou non des problématiques économiques, familiales ou sociales.

Le Centre tiendra une « Journée portes ouvertes » le mercredi 12 septembre 2018. Lors de cette journée, vous aurez l'occasion de rencontrer nos intervenantes et animatrices. Vous pourrez également découvrir les services et les activités qui vous seront offerts cet automne. Ce sera aussi l'opportunité de vous inscrire à nos différents ateliers. Au plaisir de vous rencontrer !

Source : Ainsi soit-elle
1224, rue Notre-Dame à Chambly
ainsisoitelle.org • 450 447-3576

LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU HAUT-RICHELIEU

La Société Alzheimer Haut-Richelieu offrira aux proches aidants

Société Alzheimer
Haut-Richelieu

huit rencontres hebdomadaires de groupe de soutien à Saint-Jean-Sur-Richelieu, le lundi 17 septembre et/ou le mardi 18 septembre de 13 h 30 à 15 h 30 et/ou le mercredi le 19 septembre de 19 h à 21 h. Des ateliers d'art-thérapie et de stimulation seront également offerts aux personnes atteintes de troubles de mémoire. Tous les détails à soutien@sahr.ca.

Source : Société Alzheimer du Haut-Richelieu
211, rue Mayrand à Saint-Jean-sur-Richelieu
soutien@sahr.ca
450 347-5500 poste 209 ou 514 990-8262

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RIVE-SUD



Nouveaux services pour les proches aidants de personnes âgées. Le Centre de Bénévolat de la Rive-Sud, point de service de Chambly, propose maintenant des

services de soutien aux proches aidants de personnes âgées. Ce projet, rendu possible grâce à la collaboration de L'Appui Montérégie, offre des services de suivi et d'accompagnement personnalisés, des rencontres de groupe sous forme d'ateliers de formation « Aider sans s'épuiser » et des cafés-rencontres-échanges animés par un intervenant psychosocial. Vous êtes un proche aidant et avez besoin de ventiler, d'échanger, de vous ressourcer et surtout d'être accompagné? Nous sommes là pour vous!

Source : Centre de Bénévolat de la Rive-Sud
1410, avenue de Salaberry à Chambly
chambly@benevolatrivesud.qc.ca
450 658-4325

L'ENSEMBLE VOCAL VIA VOCE DE CHAMBLY

L'Ensemble Vocal Via Voce de Chambly célèbre ses 10 ans! La fin de

semaine des 9 et 10 juin fut très festive pour la grande famille de l'Ensemble Vocal Via Voce de Chambly. Le samedi 9 juin, le spectacle estival Jazz et Gospel a ravi plus de 300 spectateurs rassemblés à l'Église Saint-Joseph de Chambly. Sur des airs des gospels, negro spirituals et jazz, les choristes ont offert une prestation enlevante. Le lendemain 10 juin, plusieurs choristes actuels et anciens de Via Voce se sont rassemblés pour célébrer les 10 ans de leur ensemble vocal. Les activités 2018-2019 de Via Voce reprendront le mardi 4 septembre à 19 h.



Cette année 2018 de festivités trouvera son apogée le samedi 17 novembre puisque l'Ensemble Vocal présentera un bijou de la musique classique française,

Vie communautaire



LE REQUIEM DE FAURÉ. Un rendez-vous automnal à inscrire dès maintenant à l'agenda!

Source : Ensemble Vocal Via Voce de Chambly
ensemble-vocal-via-voce.com/
evvvchambly@gmail.com • 514 984-2669



CENTRE AMITIÉ JEUNESSE

Service de formation « Gardiens avertis » certifié par la Croix-Rouge canadienne pour les jeunes

de 11 ans et plus. Inscription sur place (coût 50 \$).

Soirées Nightlife pour les jeunes de 10 à 13 ans

Le dernier vendredi de chaque mois durant la période scolaire de 18 h à 22 h. Casse-croûte et animation sur place (admission 5 \$).

Service d'aide aux devoirs (niveau secondaire)

Mathématiques, anglais, français, univers social. Les mardis, mercredis, jeudis de 14 h 40 à 16 h 30 (carte de membre obligatoire 30 \$).

Service de dîners offerts aux jeunes qui fréquentent l'École secondaire de Chambly

Du mardi au vendredi de 10 h 50 à 11 h 50, les écoliers peuvent apporter leur lunch ou manger gratuitement une soupe, biscottes et dessert (carte de membre obligatoire 30 \$).

Activités récréatives, sportives, ainsi que différents ateliers préventifs, éducatifs et créatifs (12 à 17 ans)

Mardi de 14 h 30 à 18 h. Mercredi et jeudi de 14 h 30 à 19 h. Vendredi de 14 h 30 à 20 h. L'horaire peut varier selon les activités de jour ou de soir (carte de membre obligatoire 30 \$).

Activités estivales

Surveillez notre calendrier !

Source : Maison des jeunes (Centre Amitié Jeunesse)
505, boul. Brassard à Chambly
mdj_caj@bellnet.ca • 450 658-6810

INTÉGRATION COMPÉTENCES



L'école du Fort est une nouvelle école alternative instaurée par Intégration

Compétences qui permet aux jeunes décrocheurs de 16 à 29 ans de poursuivre leurs études secondaires à leur rythme.

Inscription et cahiers d'apprentissage GRATUITS. Admission au programme après étude de votre dossier.

Le programme de l'école du Fort offre une aide pour les matières scolaires (français et mathématiques), des cours reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec, un accompagnement et un soutien personnalisé, un horaire adapté et flexible du mardi au jeudi.



ÉCOLE DU FORT

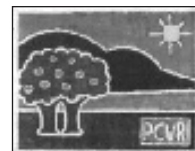
Pour participer au programme, vous devez être âgé entre 16 et 29 ans, ne pas être inscrit à l'éducation des adultes en formation générale ou en formation à distance. Une priorité est accordée aux personnes de Carignan, Chambly et Richelieu.

Source : Intégration compétences
integrationcompetences.ca
450 464-4481 ou 1 877 538-6377

PARRAINAGE CIVIQUE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Un bénévolat qui vous ressemble !

Le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu œuvre dans la communauté en favorisant l'intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme, principalement par le jumelage avec un citoyen bénévole.



C'est un bénévolat qui vous ressemble. Chaque jumelage est unique. Vous bricolez? Vous jouez aux quilles? Vous préférez la peinture ou la marche en forêt? Vous serez jumelé avec une personne qui appréciera aussi ces activités.

Source : Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu
308, rue Montsabrè à Beloeil
www.pcvr.ca • info@pcvr.ca
1 877 464-7287



CLUB FADOQ (club des aînés)

Activités régulières

Billard (du lundi au samedi), bingo (jeudi), danse en ligne et danses sociales avec Lucie Lapointe (lundi, mardi et mercredi), crible (lundi), Bridge (mardi), échecs et cours de peinture (mercredi), palet, quilles virtuelles, vie active, tricot libre.

Activités spéciales

Soirée « Maïs et hot dog » le vendredi 7 septembre à 17 h au coût de 2 \$

Pratique de danse en ligne le vendredi 14 septembre au coût de 7 \$

Soirée dansante FADOQ (Lucie Lapointe) le samedi 22 septembre à 19 h 30 au coût de 10 \$

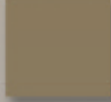
Tournoi de Whist militaire le dimanche 16 septembre à 13 h 30 au coût de 8 \$

Tournoi de Bridge le 8 septembre à 13 h au coût de 7 \$

Source : Club FADOQ du bassin de Chambly
1390, avenue Bourgogne à Chambly
fadoqchambly.org • 450 447-5550



Ville de Carignan

	Conseil 450 658-1066 poste 6		Direction générale 450 658-1066 poste 6
	Finances 450 658-1066 poste 5		Urbanisme et développement durable 450 658-1066 poste 2
	Greffe 450 658-1066 poste 6		Travaux publics et services techniques 450 658-1066 poste 3
	Communications 450 658-1066 poste 6		Loisirs 450 658-1066 poste 4

En dehors des heures d'ouverture des services, tout appel nécessitant une INTERVENTION RAPIDE DE NATURE TECHNIQUE (aqueduc-égout) doit être acheminé à la Régie intermunicipale de police au 1 888 678-7000.

POUR LES APPELS D'URGENCE, EN TOUT TEMPS, FAITES LE 911



Ville de Carignan
2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Téléphone 450 658-1066
Télécopieur 450 658-2676
info@villedecarignan.org
www.villedecarignan.org

www.villedecarignan.org

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 13 h à 17 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

Conception et impression:



Les Publications Municipales
1-877-553-1955